

○ Agenda - Vie municipale et locale ○



Double arc-en-ciel sur Beauregard en juin 2021

Le premier café des aidants du CCAS de Coublevie, lundi 17 juin de 14h à 16h, à la Mairie

Le CCAS de Coublevie propose des rencontres entre aidants sous un format groupe de parole avec une thématique proposée à chaque fois.

Qu'est-ce qu'un aidant ? Un aidant familial ou aidant naturel désigne une personne venant en aide à une personne dépendante et/ou handicapée faisant partie de son entourage proche.

Venez partager votre vécu d'aidant et venez échanger avec d'autres personnes qui vivent la même chose. Pour parler librement de son vécu, échanger avec ses pairs, et tout simplement avoir un moment pour soi !

La première rencontre aura lieu le lundi 17 juin de 14h à 16h dans les locaux de la mairie.

Places limitées et sur inscription auprès de Vanessa Clément - Tel : 04 76 67 94 25 - Mail : v.clement@coublevie.fr



Juin		
08/06 - sur RV	Mairie	Permanence médiateur
09/06 - sur RV	Ecole de la Grande Sure	Permanence soutien parentalité
09/06 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
13/06 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
17/06 - sur RV	Mairie	Permanence rencontre entre aidants
23/06 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
25/06 - à partir de 15h	Jardin du Presbytère	Fête de la Saint Pierre
Juillet		
02/07 - 14h-01h du matin	Parc du Couvent des dominicains	Couplevie en fête organisé par le Sou des écoles et par le Comité des Fêtes
03/07 - 10h30-18h		Vieilles soupapes
04/07 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
21/07 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
28/07 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil

Jouons avec Saint Pierre ! Samedi 25 juin à partir de 15h00 Jardin du Presbytère

Evènement organisé par le Relais paroissial de Coublevie-Saint Julien de Ratz. Au programme :



- 15 h : grand jeu pour tout le monde, goûter
 - 18h30 : messe
- Suivi d'un apéro et repas partagé

Bonne fête à tous les « Pierre » !

Couplevie en Fête, samedi 2 juillet de 14h à 1h du matin, parc des Dominicains

A vos agendas !!

Venez (re)découvrir les animations/ les stands/les groupes de danse et de musique de cette édition 2022, préparée par le Comité des Fêtes et le Sou des écoles.

A vos mails et portable !

Réservez au 06 83 11 48 71 pour le repas sur place ou à emporter : une paëlla concoctée par le traiteur Benjamin Blandino, les Nouvelles Saveurs, présent tous les samedis sur le marché de Voiron. (12 € la portion, date de fin des réservations : le 25/06/2022)

A vous, musiciens et artistes talentueux

Inscrivez-vous à la scène ouverte sur le site du Comité des fêtes : cdf.couplevie@gmail.com, avant le 10.06.2022

A tous les Coublevitaïns

Pour que cet évènement soit un succès

Pour que tous, nous puissions nous amuser, profiter et partager tous ensemble, Le Comité des fêtes et le SOU des écoles ont besoin de votre aide !!

Mobilisez-vous, pour donner de votre temps le 02 juillet, entre 8h30 et 1h du matin, pour aider aux stands de jeu, à la buvette, ou à la logistique. Si vous souhaitez vous investir dans cette belle fête, n'hésitez pas à nous contacter : sde.couplevie@gmail.com ou cdf.couplevie@gmail.com.

Nous avons hâte de vous rencontrer et de vous accueillir sur Coublevie en Fête !!!



Expo-retro des Vieilles Soupapes du Voironnais, dimanche 3 juillet de 10h30 à 18h, parc des Dominicains

Nous avons le plaisir d'accueillir cette nouvelle édition de l'exposition de véhicules de collections organisée par l'association des Vieilles Soupapes du Voironnais le 3 juillet 2022.

Les passionnés de mécanique aussi bien que les amateurs de belles carrosseries pourront déambuler et admirer toutes ces belles machines, dans le cadre du parc de la mairie / parc de couvent des Dominicains.

La tenue d'un tel évènement est une richesse, car elle permet aux bénévoles de partager leur passion avec chaque visiteur et crée ainsi un moment privilégié pour chacun. C'est donc une chance, encore une fois renouvelées, que d'avoir une telle exposition au cœur de notre ville.

Plus de 150 véhicules exposés, nombreuses animations - entrée 2€ avec gratuité pour les -13 ans

Exposants : inscriptions et renseignements à vsv@free.fr ou 06 86 26 22 66



○ Vie Communale ○

Retenez la date du 10 septembre pour le forum des associations suivi de la fête de la rentrée !

Le traditionnel forum des associations sera cette année suivie d'une fête de la rentrée ! Réserver votre journée ET soirée dès maintenant !

Au programme :

- Matin : forum des associations
- Après-midi : activités familiales en plein air
- Soirée : food-trucks et concert

Plus de détails cet été !!



Moustique tigre : luttons contre son installation !



Les premiers moustiques adultes s'envolent à la fin mars.

Ce moustique est particulièrement nuisible. Installé depuis 2004 dans le sud de la France, son territoire est en pleine expansion. Coublevie fait partie des 9 communes impactées sur le Pays Voironnais. Il se déplace peu, dans un rayon d'une centaine de mètres, donc si un moustique tigre vous pique, il est né pas loin de chez vous !

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos :

- Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipients,
- Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux,
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé,
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, etc.),
- Entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité,
- Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

En trois mots : Bâchez, Couvrez, Videz !

Ouverture partielle du Parc de la Mairie courant juillet !

Le parc de la Mairie réouvrira partiellement ses portes courant juillet... Les pelouses resteront inaccessibles quelques mois pour laisser le gazon pousser... Profitez !

Opération tranquillité vacances

Vous partez en long week-end ou en vacances ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Téléchargez, remplissez le formulaire et déposez le obligatoirement à la gendarmerie, au commissariat ou à la police municipale au moins 2 jours avant votre départ.

Lien formulaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> | Contact: p.municipale@coublevie.fr ou 09 67 24 23 55

Une épicerie en cœur de village ? Répondez au sondage pour mieux comprendre vos besoins !



Afin d'évaluer l'opportunité d'ouvrir une épicerie sur le centre de Coublevie, nous avons besoin de vous solliciter à travers un questionnaire. 5 minutes suffiront pour répondre. Nous comptons sur votre participation nombreuse pour assurer les porteurs de projet de faire les meilleurs choix.

Le lien vers le sondage (<https://bit.ly/37OT8Cv>) est disponible sur le site internet, sur Politeia et sur Facebook. Des versions papier du sondage sont également disponibles en mairie.

Merci par avance pour le temps consacré ! .

Rappel sécurité collège / école

It harchit, qui tectur molorro min pre nis est vellora tiorro ex estium quo inum doloriam alictem aliquo qui volupis apici quis alit omnitem utem re et perchil eictinverunt que eum net quam serectae cor repero expelendi nisinverovit repera sa volorem rerum assum res ant moditatur?

Ovidipiet qui simus, cus doluptur mi, solupta perchiciur?

Explaut ad magnihil inullab orecto ipicaborum doluptatur se quos aut a et faccae. Ut omnim nis maxime volupta temporat.

Imet elistiur sanda as digendio del et audi adis aliatibus, non re essum labo. Runt reribus cimaxim audist expliqu iasinus doluptatquo et es ad enim roero cust eseri ratemodio etur suntem re netur aut lant vel eiciamenimos ereptio reptatium volenim olupta doluptia simagnam ra velique ellab ium

Inscription en maternelle

Pour les nouveaux élèves de petite section maternelle (enfants nés en 2019) et pour les nouveaux arrivants tous niveaux confondus, pensez à effectuer les préinscriptions pour l'école pour l'année scolaire 2022-2023.

Inscription en ligne sur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-d-inscription-scolaire-pour-une-1ere-inscr>

Informations complémentaires :

1. un dossier par enfant et non un dossier pour la famille
2. tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.
3. après validation de l'inscription par la mairie, Mme PASTRE, la directrice du Groupe Scolaire de la Grande Sure prendra contact avec vous.

Rappel - Tondeuse, débroussailluse, travaux sonores : le samedi, on peut s'y remettre à 15h !

Pour rappel, les travaux émettant du bruit pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours de semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral n°97-5126 – article 9

Ambroisie – luttons ensemble !

Agir contre l'expansion de l'ambroisie est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de toutes et tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mise en place en France !

Tout le monde peut participer à la lutte en arrachant les plans accessibles et en signalant toute présence d'ambroisie aux autorités locales, par quatre canaux différents :

- Sur le site internet www.signalement-ambroisie.fr
- Sur l'application Smartphone « Signalement-Ambroisie »
- Par téléphone 0 972 376 888
- Par mail contact@signalement-ambroisie.fr

Vous avez identifié des plants d'ambroisie dans l'espace public ? Contactez la mairie à XXXX@coublevie.fr

Vos haies bordent la route ? N'oubliez pas de les tailler...

Votre haie est en bordure de la voie publique, **vous avez pour obligation de la tailler régulièrement !**

Le défaut d'entretien et de taille des haies et arbres peut exposer les propriétaires (ou locataires) à une contravention de 5ème classe (1500 € et 3000 € en cas de récidive).

Les signalements effectués sont transmis en direct au référent ambroisie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambroisie. Le signalement est à la base du traitement, qui sera le gage de la destruction de la plante avant la grenaison.



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

Avril / Mai

Juin / juillet

Aout / Septembre

○ Vie Intercommunale ○

Les ateliers numériques

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) vous propose des ateliers gratuits qui vous permettront d'apprendre à naviguer sur Internet, de gérer vos e-mails et de communiquer avec vos proches.

Pour les débutants un parcours de 5 séances à raison d'une séance par semaine et pour les plus avancés, des séances uniques sur des sujets particuliers (gestion de messagerie, démarches administratives...).

Les prochains ateliers près de chez vous :

- XXXX
- XXX
- XXX

Des tablettes sont à disposition le temps de l'atelier.

Programme complet et inscription auprès de l'ADPAH : 04 76 32 74 30.

Animations ouvertes à toutes personnes de +60 ans, aidées ou non par l'ADPAH

7 juin : le Musée archéologique du lac de Paladru ouvre ses portes !

Situé sur la commune des Villages du lac de Paladru, le musée archéologique vous accueillera à partir du 7 juin – soyez les premiers à le visiter !!!

Info et billetterie sur www.museearcheologiquelacdepaladru.fr

Médecins : Garde d'urgence libérale

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tout les cas, 7 jours / 7

Infirmiers

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.coublevie.fr « Coublevie pratique » – Rubrique « santé »

Pharmacies

Trouver au quotidien une pharmacie de garde.
Téléphone : 0 825 74 20 30
Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

Dentistes

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Adresse postale : BP2, 38500 Coublevie
Tél : 04 76 05 15 39 | site internet : <http://www.coublevie.fr>
Directrice de la publication : Adrienne Pervès – Maire
Réalisation graphique : Ambre Mischis - a•echo
Crédits photos : Mairie de Coublevie
Dépôt légal à parution – Imprimerie du Pont de claix, 38640 Claix
Ne pas jeter sur la voie publique – **Imprimé sur papier recyclé**

Si vous avez des informations à faire paraître dans les publications de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : communication@coublevie.fr au plus tard le 15 de chaque mois.